À l’œuvre !

Maintenant que la lutte de classes a définitivement trouvé son expression, en France, dans la C.G.T., issue du Congrès unitaire, maintenant que les fonctionnaires à perpétuité de la rue Lafayette restent seuls avec les fonctions qu’ils détiennent de la complicité capitaliste, il s’agit, pour les exploités, de reprendre confiance dans l’organisation syndicale, de donner à celle-ci les armes de destruction nécessaires pour saper le régime d’autorité, de déterminer en son sein toutes les conditions idéales et pratiques de la vie sociale.

Une double tâche incombe à la C.G.T. unitaire.

D’abord, se constituer en organisme de combat. La vieille C.G.T. était formée de telle sorte que l’impulsion révolutionnaire d’un syndiqué n’allait au syndicat que pour y éteindre sa force. Quand le syndicat possédait cette volonté d’action, il ne trouvait dans la Fédération que le contrepoids de son énergie, le stabilisateur réactionnaire, le temporisateur opportuniste. Et quand, par hasard, une grande poussée unanime de révolte des exploités emportait les digues successives du syndicat et de la Fédération – c’était la Confédération qui mettait le holà final à la vague révolutionnaire en la brisant contre sa jetée inexorable.

Et, en sens inverse, pour des raisons mystérieuses, des raisons politiques, des raisons d’ordre général, selon un programme national, dont les syndiqués ne sentaient pas la

nécessité, ne comprenaient pas, à juste titre, l'intérêt pour le prolétariat, l'organisme central prétendait, à sa guise, lancer des décrets pour de grandes manœuvres, selon les méthodes militaires.

Résultat? Toujours le même: inactivité révolutionnaire, impuissance ouvrière, conséquence de l'avortement de toute initiative d'action individuelle dans la classe ouvrière.

Il s'agit, dans la nouvelle C.G.T., de créer, du syndiqué à la Fédération, en passant par le syndicat et les unions de syndicats, industriellement et régionalement, un tel courant de solidarité combative que plus le champ d'action s'élargit, plus il s'intensifie. Au lieu de centraliser, à Paris, pour tout le pays, la volonté révolutionnaire de l'ensemble des prolétaires, il faudra laisser à chaque région le soin de se déterminer, afin d'apporter à la collectivité des exploités la part de ses propres efforts pour réaliser l'émancipation des travailleurs. Et ainsi, passera-t-on, pour l'œuvre révolutionnaire, directement de l'individu à la région et de la région à l'Internationale. La Commission administrative de la C.G.T. ne sera donc que l'interprète, dans l'Internationale, de la vitalité convergente des régions de ce pays.

Pour l'œuvre constructrice, le processus d'élaboration sera également centripète et régionaliste.

Au lieu d'envisager une industrie comme une collectivité française, il s'agira de grouper ensemble *tous* les éléments humains nécessaires à la production qu'exigent les besoins de

telle ou telle contrée, de telle ou telle ville. Le localisme est une des conditions de la vitalité créatrice du mouvement syndicaliste. Grâce à ce caractère local, il ne peut s'élaborer de principe autoritaire: un contrôle incessant des producteurs sur la production rend les ouvriers maîtres de leur industrie.

Il conviendra enfin, à la nouvelle C.G.T., d'appeler en elle et de susciter en elle la technicité, l'administration et le travail intellectuel. Mais il ne faut pas, selon les suggestions de la vieille C.G.T., se contenter de consulter les techniciens et les penseurs en un Conseil économique supérieur. Ce serait là, le plus dangereux des centralismes.

Au lieu de les placer à la tête, il faut appeler les intellectuels à la base même du mouvement ouvrier. Il faut les mettre sur le même plan que les autres travailleurs. Il faut leur concéder toutes les possibilités, toutes les obligations, toute la force et tous les dangers qui sont le lot des manuels syndiqués. Intellectuels et manuels, également exploités, conditionnent également la vie sociale. Dans chaque industrie, chaque groupement régional doit avoir son syndicat de techniciens ou son syndicat d'intellectuels. Avec les mineurs, l'ingénieur. Avec les maçons, l'architecte. Avec les typos, l'écrivain. Avec les travailleurs du Spectacle, l'auteur, etc…

Cette organisation intégrale et régionale du syndicalisme permettra seule la prise de possession des locaux et des instruments de travail. Elle est une condition essentielle de la révolution qui, supprimant le salariat, abolissant les classes, rendra les travailleurs responsables de tout le régime social et les conduira rapidement à la négation de toute autorité gouvernementale, à l'Anarchie. Le fédéralisme

libertaire est l’aboutissant final du syndicalisme révolutionnaire.

André Colomer